

À la ville, la dure cohabitation avec la faune sauvage

Céline et Alain Seniow ont réussi à capturer, pour le relâcher dans un lieu plus sauvage, un serpent venu dans leur jardin de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Récit de l'aventure, éclairé par un spécialiste de la LPO.

L'histoire

Cette journée de fin septembre était belle, chaude et ensoleillée. Dans le quartier de la Morlière, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, Céline et Alain Seniow finissaient de prendre leur café dans la cuisine face au jardin. Le bonheur... jusqu'au passage furtif d'un serpent sur la terrasse, à un mètre d'eux !

« C'était la première fois en 27 ans qu'on en voyait un !, s'exclame Céline Seniow. On a été très surpris et on a eu très peur. On n'est pas familiarisés avec les reptiles. On nous apprend à en avoir peur. Je me souviens, mon grand-père faisait une encoche dans sa canne chaque fois qu'il tuait une vipère. »

Que faire ? Entre midi et 14 h, aucun service ne répond. Le couple voit sur Internet qu'en France tous les serpents sont protégés et que les tuer est passible d'une très forte amende, voire d'emprisonnement. De toute façon, pour ce couple qui fait du jardinage bio, garde une petite friche au fond de son jardin et bichonne salamandres, lézards, rouges-gorges et écureuils, c'était hors de question.

« On essaye modestement de favoriser la biodiversité, disent-ils. Mais on était motivés pour l'attraper parce qu'on a des petits-enfants. »

Plus d'une heure pour le capturer

Problème : comment attrape-t-on un serpent ? Sur Youtube, une vidéo leur donne la solution : il faut un cintre en métal déplié, des bottes, un balai, un seau avec un couvercle et des gants de soudeur. Bon, des gants de jardin très épais feront l'affaire, de même qu'un couvercle de poêle pour le seau.

« La vipère était cachée derrière un grand géranium. Heureusement que notre terrasse est sur du béton, pas sur des pilotis, souligne Céline Seniow. Alain essayait de l'attraper, je la repoussais avec le balai. » Plus d'une heure après, la bête est finalement capturée, mise à l'abri dans le seau scotché à double tour (au moins). Qu'en faire ? Les pompiers



Céline et Alain Seniow, défenseurs de la biodiversité, confrontés à la présence d'un reptile dans leur jardin... PHOTO : OUEST-FRANCE

contactés commencent par féliciter le couple pour son courage et conseillent d'aller déposer le reptile « dans un fossé, loin des habitations ». « Je l'ai jeté ! », avoue Alain Seniow.

Oui, mais vivant ! Ensuite, ils cherchent des informations pour savoir ce qu'ils ont relâché. Une vipère ou une couleuvre ?

Un cas mortel par an !

Il s'agissait en fait, comme « dans la majorité des cas », d'une jeune couleuvre verte et jaune, « de l'espèce *hierophis viridiflavus* », indique Édouard Beslot, chargé de missions étude et conservation à la LPO Anjou. « Les vipères, rappelle-t-il, ne fréquentent pas les milieux urbains et se rencontrent essentiellement en

milieux naturels présentant des conditions particulières de broussaille, rocaille, ensoleillement. »

« Ce sont des animaux très craintifs qui fuient avant même qu'on les ait vus. Quand on en voit un, il faut taper du pied pour le faire fuir. » Ils mordent « quand ils sont acculés, sans aucune autre échappatoire ».

En Pays de la Loire, la morsure d'une couleuvre est inoffensive car elle n'inocule pas de venin. « Un simple nettoyage de la plaie suffit », informe Édouard Beslot. En revanche, la blessure d'une vipère peut être mortelle, « en fonction de la dose de venin injectée et de la sensibilité des personnes ». Mais, relativise-t-il, « Sur 300 à 600 cas de morsure de serpent, toutes espèces confondues, il y a un cas mortel par an !

Bien loin des accidents de la route... »

« On a essayé de garder notre sang-froid et de rester cohérents avec nos idées, analyse Céline Seniow. On ne voulait pas la blesser, pour la remettre dans le cycle de la vie. » Le spécialiste salue le comportement du couple qui a eu « le bon réflexe » car, victimes de la dégradation de leur habitat et du réchauffement climatique, « les populations de reptiles se portent mal ». Dans notre région, la vipère péliade est classée en danger critique et la vipère aspic en danger. Pourtant, fait-il valoir, « ce sont des animaux très utiles qui mangent des souris, des mulots et de très jeunes rats ».

À se rappeler, si possible, à la prochaine rencontre.



Le reptile récupéré dans un seau, une couleuvre verte et jaune (identifiée par un spécialiste de la LPO comme une *Hierophis viridiflavus*). PHOTO : OUEST-FRANCE



La largage dans la nature, loin des habitations, du reptile qui s'était aventuré dans le jardin d'Alain et Céline Seniow. PHOTO : OUEST-FRANCE